

MD

MNUC3DS **Diplôme d'études spécialisées en médecine nucléaire**



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne
 Responsable académique : François Jamar
 Contact : Secrétariat du Centre de médecine nucléaire
 Tél. 027642585 ou 2580

Commission d'enseignement

Président : F. Jamar
 Membres : DE COSTER Patrick, KRUG Bruno, LONNEUX Max, PAUWELS Stanislas, ROELANTS Véronique, VANDER BORGHT Thierry. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

- Résultats du concours de médecine interne appréciés en fonction des critères de médecine nucléaire.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Première partie

Trois années de formation comprenant :

- Un enseignement théorique : 150 heures
- Des séminaires : 20 heures
- Une formation clinique encadrée : 110 heures
- Stages de médecine interne de deux années et une année de médecine nucléaire.

Deuxième partie

Deux années de formation en médecine nucléaire comprenant :

- Un enseignement théorique : 70 heures
- Des séminaires : 60 heures
- Une formation clinique encadrée : 85 heures

Contenu du programme

Première partie

1re et 2e années

<u>INTR3640</u>	Questions spéciales de médecine interne[40h]	Martin Buysschaert (coord.), Philippe Collard, Chantal Doyen, Walter Esselinckx, Michel Hermans, Michel Jadoul, Chantal Lefebvre, Jean-Pascal Machiels, Hubert Piessevaux, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h]	Philippe Collard, Jean-François De Plaen, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<i>3e année</i>		
<u>ESP3420</u>	Statistique médicale[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert
<u>FARM3200</u>	Radiochimie, radiotoxicologie et radiopharmacie[22.5h+60h]	Bernard Gallez
<u>FARM3320</u>	Principe et méthodologie des dosages radioimmunologiques et radionucléidiques[15h+40h]	Marianne Philippe (coord.)

<u>MNUC3120</u>	Techniques de mesures et démonstrations[15h+30h]	Anne Bol, Larry Van Elmbt
<u>PHYS2360</u>	Physique atomique, nucléaire et des radiations[22.5h]	Youssef El Masri
<u>RDTH3131</u>	Radiobiologie générale et spéciale[22.5h]	Vincent Grégoire, John Gueulette (coord.), Pierre Scalliet
<u>RPR2001</u>	Notions de base de radioprotection[10h+5h]	Vincent Grégoire (coord.), Patrick Smeesters
<u>RPR2002</u>	Compléments de radioprotection[20h+10h]	Philippe Clapuyt, François Jamar, Pierre Scalliet (coord.), Patrick Smeesters
<u>RPR3010</u>	Questions spéciales de radioprotection[40h]	Philippe Clapuyt, Daniel Godechal, François Jamar, Pierre Scalliet (coord.), Patrick Smeesters, Jean-Paul Trigaux

(Partim 20h)

Deuxième partie

<u>MNUC3141</u>	Utilisation des radioisotopes[30h+60h]	François Jamar (coord.), Max Lonneux, Stanislas Pauwels, Thierry Vander Borgh
<u>MNUC3150</u>	Démonstrations, techniques et protocoles de médecine nucléaire in vivo (par séries)[45h]	François Jamar (coord.), Max Lonneux, Stanislas Pauwels, Thierry Vander Borgh

L'étudiant devra en outre suivre un ou plusieurs **cours à option totalisant un minimum de 40 heures** et subir avec succès le contrôle de connaissances. Les cours à option proposés sont : INTR 3640, NEUR 2190, NEUR 3270, SBIM 2120, ANAT 1170, INTR 2291, INTR 2292, INTR 3151, INTR 3350, INTR 3510, PHAR 2170, SBIM 2243, RDTH 2120, INTR 3820, RDGN 3230, RDGN 3210, RDGN 3220, RDGN 3230, RDGN 3240, RDGN 3250, RDGN 3280, RDGN 3290 ou tout autre cours de 2ème ou 3ème cycle jugé équivalent par la Commission d'Enseignement. Le programme détaillé et les intitulés complets sont disponibles au secrétariat de Médecine Nucléaire.

Évaluation

Un **mémoire**, éventuellement basé sur les dispositions requises par l'A.M. du 19 juillet 1996, sera présenté et défendu oralement.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de médecine nucléaire, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en médecine nucléaire*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.